

LES INQUIÉTUDES FORESTIÈRES
DE
L'UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE
(UQCN)

NOTES POUR UNE CONFÉRENCE
DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DES SCIENCES FORESTIÈRES
LORS DE LA
JOURNÉE COLLOQUE KRUGER

PAR

HARVEY MEAD, PRÉSIDENT

LE 25 MARS 1998

Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

690, Grande-Allée Est, 4e étage, Québec (Québec) G1R 2K5 Tél.: (418) 648-2104 Fax: (418) 648-0991

Internet: <http://uqcn.qc.ca> Courrier électronique: courrier@uqcn.qc.ca

L'UQCN - CE QUE C'EST

120 AFFILIÉS ET 5000 MEMBRES INDIVIDUELS

L'ENVIRONNEMENT, DONT LA FORÊT, DEPUIS 1981

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est un organisme environnemental important au Québec, fort de 120 groupes affiliés et 5000 membres dans toutes les régions. L'UQCN s'intéresse à l'environnement, dans tous les domaines de l'économie québécoise. La préoccupation de l'UQCN pour la forêt n'est pas nouvelle. Depuis sa fondation, elle a participé à presque tous les débats concernant la forêt.

LA QUESTION DE LA PARTICIPATION

LE COLLOQUE KRUGER DE 1997

LA CERTIFICATION

LA RÉVISION DU RÉGIME FORESTIER

LES FORÊTS FRONTALIÈRES DU WRI

AUCUN FINANCEMENT: RAPPORT DU PRÉSIDENT 1997

AIFQ-AMBSQ

SEULEMENT QUELQUES BÉNÉVOLES SANS CARRIÈRE

L'UQCN EST LÀ POUR RESTER, CETTE FOIS-CI

DEVENIR MEMBRE APRÈS MA CONFÉRENCE!

=====

UQCN EST PRÊTE À S'ASSOCIER AUX RESPONSABLES DE DÉVELOPPEMENT
PRIORITÉ AUX GESTES EN AMONT
RECONNAISSANCE DE L'ENVERGURE DU DÉFI

L'an dernier, à cet époque, je participais à une conférence de presse avec l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ) qui portait sur le succès de l'assainissement des effluents des usines de pâtes et papiers. J'ai alors dit bravo à l'industrie pour son action positive pour la santé des cours d'eau. J'avais cependant émis des réserves sur la façon dont les forêts de la province sont gérées. J'ai aussi promis que nous allions y revenir.

L'automne dernier, j'ai signé un éditorial dans le magazine Franc-Vert portant le titre «Une forêt saignée à blanc». Cet éditorial a par la suite été repris dans plusieurs grands quotidiens.

L'ÉDITORIAL DE L'AUTOMNE DONNAIT SUITE À CETTE PROMESSE
LE CONSTAT D'UNE COMMISSION AVEC 15 FORESTIERS
LA REPRISE D'UN DÉBAT QUI REMONTE À IL Y A 15 ANS
UN CRI DE COEUR, UN CRI D'ALARME, FAUTE DE RESSOURCES

L'essentiel de cet éditorial tenait à l'extension des coupes à blanc, que les forestiers appellent coupes avec protection de la régénération et des sols, vers le nord, sur de grandes superficies, dans des écosystèmes qui sont fragiles et dont on craint qu'ils n'aient pas la capacité à récupérer après les coupes forestières.

C'était un premier cri d'alarme pour sensibiliser la population au problème des forêts vierges nordiques.

ACETATE 1

Les forêts d'épinette noire: 440 000 km² ou 60%
de la forêt québécoise

La zone des forêts d'épinettes noires représente près de 60% de toute la forêt québécoise, soit 440 000 km². **J'y reviendrai.**

RÉPONSE DU SOUS-MINISTRE AUX FORÊTS - JE VAIS Y REVENIR

NÉGATIF ET ALARMISTE

AMÉNAGEMENT SELON LE RENDEMENT SOUTENU - À PERPÉTUITÉ

RÉDUCTION DES COUPES DANS LA FORÊT BORÉALE DE 250 À 150 HA
UNITÉS TERRITORIALES DE RÉFÉRENCE

SUIT LES CARACTÉRISTIQUES ÉCOLOGIQUES DES ÉCOSYSTÈMES

IMITE ÉLÉMENTS PERTURBATEURS - **NON, SELON NOS CONSEILLERS**
RÉPOND AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ

LA STRATÉGIE DE PROTECTION DES FORÊTS - CPRS OK POUR LE SUD
VOLONTÉ D'IDENTIFIER DES AIRES PROTÉGÉES

COMMENTAIRES DU PDG DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS

PROPOS PERTINENTS ET RASSURANTS

(SAIGNÉE À BLANC ET CRÉATION DE DÉSERTS EN MOINS)

AMÉLIORER LES PRATIQUES - MATIÈRE À SÉRIEUSE RÉFLEXION

IMPACTS RÉELS PAS CONNUS

DOCUMENT TECHNIQUE ET RENCONTRE À L'INSTITUT

INTERVENTION DANS LA FORÊT BORÉALE, LE PROCHAIN PAS, SUIVANT

LES 15-20 DERNIÈRES ANNÉES - PAS DÉSESPÉRÉ....

VISER LA CONSERVATION INTÉGRALE D'UNE PARTIE DE CET
ÉCOSYSTÈME

J'Y REVIENDRAI

UNE TELLE ACTIVITÉ EN TERRITOIRE SI ÉLOIGNÉ,
 PROBLÈME PROFOND
 DRAMATIQUE SOUS-UTILISATION DANS LE SUD

L'information que nous possédons nous laisse croire que ces forêts pourraient être liquidées - et j'utilise le terme à bon escient - en 50 ans, des écosystèmes qui ont parfois mis des siècles à évoluer avant d'atteindre ce qu'ils sont actuellement.

D'est en ouest, au nord du Québec, pour la "grande opération" en cours, quelque 65 détenteurs de CAAF se partagent une vingtaine de territoires, des aires communes pour reprendre encore le jargon, dans la zone de la pessière, c'est-à-dire les forêts d'épinette noire.

ACETATE 2 carte de la limite nord des aires communes

Mais si on ramène cela par grandes compagnies intégrées, on s'aperçoit qu'il s'agit seulement d'une poignée de grands acteurs industriels. On parle en fait d'intervenants comme Abitibi-Consolidated, Donohue, Foresterie Noranda, Domtar, Produits forestiers Alliance, Uniforêt, Kruger... Ces compagnies forestières s'impliquent directement ou par l'intermédiaire de scieries affiliées.

ACETATE 3 tableau des plus importants détenteurs de CAAF

L'industrie forestière convoite les forêts situées au nord du 50e parallèle. Les CAAF consentis à la compagnie Kruger dans la région du réservoir de Manic V sur la Côte-Nord atteignent le 52e parallèle de latitude nord.

LE TABLEAU DONNE LE VOLUME DES ALLOCATIONS
 UN COUP D'OEIL À LA CARTE MONTRE QUE KRUGER SEMBLE ÊTRE PREMIER
 AU NORD DU 50E - **DONC, C'EST NOTRE CHOIX POUR L'ANALYSE**
 IL Y A ENCORE DES ESPACES PRÉSUMÉMENT DISPONIBLES, SELON LA CARTE

CETTE "GRANDE OPÉRATION" EST DE GRANDE IMPORTANCE

APPROCHE DE L'UQCN À L'AIFQ ET À L'AMBSQ AU PRINTEMPS 1996
 PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE TABLE DE CONCERTATION
 PROPOSITION D'UN FINANCEMENT MINIMAL
 AUCUNE SUITE, EN DÉPIT DE RENCONTRES
 PROPOSITION ACTUELLE DE VISITE DE TERRAIN

LES "INQUIÉTITUDES" DE L'UQCN (LE TERME SOULIGNE QUE NOUS N'AVONS
 PAS LES MOYENS DU MINISTÈRE OU DES COMPAGNIES)
 LE RYTHME DES COUPES ET LE RENDEMENT SOUTENU
 LES VRAIS COÛTS ET L'INTÉGRATION DES EXTERNALITÉS
 UN ÉCOSYSTÈME MÉCONNU ET PROBABLEMENT FRAGILE
 LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
 LA RECONNAISSANCE D'UN MILIEU DE VIE
 LA GESTION DU GOUVERNEMENT FACE AUX PRESSIONS

ACETATE A

La situation des marchés potentiels

Nos inquiétudes viennent du fait que la conjoncture économique de l'industrie des pâtes et papiers et du sciage est si bonne depuis nombre d'années que la récolte au Québec atteint des niveaux sans précédent. Les forêts plus au sud ont été exploitées depuis longtemps et l'industrie vise aujourd'hui les pessières nordiques, qui sont devenues pour elle le dernier grand réservoir

de matière première. L'histoire forestière québécoise est malheureusement celle de la dégradation et de la dilapidation des écosystèmes forestiers. Nous croyons constater malheureusement encore la même réalité avec des routes d'exploitation qui progressent maintenant encore plus au nord.

LES PRINCIPES QUI GUIDENT ET QUI GUIDERONT L'UQCN

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

RECONNU PAR LE SOMMET DE RIO PAR UNE CONVENTION

MAINTENIR LES ÉCOSYSTÈMES

RECONNU JUSQU'AU NIVEAU PLANÉTAIRE MAINTENANT

L'AUTRE CONVENTION DE RIO

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE: LE RÔLE DE L'ÉCONOMIE

RECONNAISSANCE DES LIMITES OU DES CONTRAINTES

INTÉGRATION DES EXTERNALITÉS DANS LES PRIX

RECONNAISSANCE DES ENJEUX SOCIAUX

ASSURER UNE PARTICIPATION DU PUBLIC ET UNE TRANSPARENCE

ENTRE LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

UNE EXPÉRIENCE DE HM EN CONCERTATION: LA STRATÉGIE DE PROTECTION

UN EFFORT D'INTERVENIR, À L'UQCN, EN 1989

LES POURPARLERS GOUVERNEMENT-INDUSTRIE 1990

LES AUDIENCES PUBLIQUES 1991

L'ADOPTION DE LA STRATÉGIE

RECONNAISSANCE DE PROBLÈMES

RÉDACTION CONSENSUELLE

ACCEPTATION D'UNE OUVERTURE DU TERRITOIRE

ASSEZ BONNE RÉCEPTION DU PUBLIC

ADOPTION PAR LE GOUVERNEMENT

MAIS NOUS NE PENSIONS PAS À LA TAIGA....

PREMIÈRE INQUIÉTUDE: LE RYTHME DES COUPES ET LE RENDEMENT SOUTENU

UN MARCHÉ MONDIAL

DES COMPAGNIES BIEN PLACÉES

UN OBJECTIF DE CROISSANCE (MAIS DANS LE NORD?!)

UN PASSÉ QUI N'EST PAS À LA HAUTEUR

En effet, depuis 1995, la quantité de bois coupée dans la forêt publique québécoise dépasse les 27 millions de m³. La moyenne des trente dernières années est de seulement 21 millions de m³. Il s'agit d'une augmentation d'environ 30% par rapport à la moyenne historique.

ACETATE 4

Les trois dernières années: 27 millions m³

Les trentes dernières années: 21 millions m³

Lorsqu'on examine la situation selon les différentes régions, on peut entrevoir la contribution extraordinaire des forêts vierges nordiques. Ceci est en dépit de nombreuses interventions visant le développement des forêts dans le sud, dont monsieur Morasse est le plus récent à s'exprimer. Il faut croire qu'il est plus facile à "liquider" un capital que de générer un intérêt....

**ACETATE 5 l'importance des régions forestières nordiques
pour le bois de conifère**

L'Abitibi-Témiscamingue (08), le Nord du Québec (10), le Saguenay-lac-Saint-Jean (02) et la Côte-Nord (09) ensemble contribuaient pour 65% de ce volume en 1994-1995. La tendance veut que les régions nordiques fournissent de plus en plus de bois. Le bois franchit d'ailleurs une distance de plus en plus grande pour arriver à l'usine et encore plus pour les copeaux.

En 1995, ces quatre régions contiennent aussi quelque 70% de la superficie des aires communes, 70% de la possibilité forestière de résineux et une même proportion des volumes attribués aux usines. Cette proportion a aujourd'hui encore augmenté avec l'ajout de nouvelles extensions des CAAF vers le nord, notamment le territoire de Kruger autour du réservoir Manicouagan et au nord de celui-ci.

PRESQUE UNE ÉQUIVALENCE ENTRE LE POURCENTAGE DES TERRITOIRES
OCCUPÉS PAR LES PESSIÈRES (60%) ET CELUI DES COUPES (65%)
LE POURCENTAGE DANS LES AIRES COMMUNES (70%), UN INDICATEUR DU
CHANGEMENT
DEUXIÈME INDICATEUR, LES TAUX DE CROISSANCE DES AIRES COMMUNES
UN ACCENT SUR LE NORD
L'ABITIBI, OÙ SE TROUVENT LES POPULATIONS DE BLANCS, DÉJÀ
EN RÉGRESSION (?)

Entre 1991 et 1996, la superficie des aires communes a augmenté de 3,1% à l'échelle du Québec. Celle-ci a augmenté de 6% au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 3,9% sur la Côte-Nord et de 8,6% dans la région du Nord-du-Québec - et cela continue. La superficie des aires communes de l'Abitibi a diminué de 0,4%. Dans la plupart des régions situées plus au sud, la superficie des aires communes a aussi eu tendance à diminuer.

Le phénomène global est un déplacement de l'activité forestière vers les régions nordiques. Nous croyons que l'exploitation industrielle des grandes forêts vierges nordiques est devenue stratégique pour toutes les grandes compagnies forestières qui interviennent au Québec, qu'elles aient leurs sièges sociaux, à Québec, Montréal, Chicago ou Toronto.

C'est là où reste un capital forestier à aménager ou à liquider, c'est selon.... Le critère à voir, plus loin: le rendement soutenu.

UNE DEUXIÈME INQUIÉTUDE: L'INTÉGRATION DES VRAIS COÛTS?

DES DISTANCES DE PLUS EN PLUS GRANDES

CONSTRUCTION ET MAINTIEN DE ROUTES

COÛTS DU TRANSPORT

UN VOLUME DE MOINS EN MOINS IMPORTANT

UNE RENTABILITÉ MOINDRE AU DÉPART

DES PERTES PROPORTIONNELLEMENT PLUS GRANDES

UNE RÉGÉNÉRATION ALÉATOIRE: COÛTS DE SYLVICULTURE?

L'UQCN veut souligner son manque d'information à cet égard, jumelé à son grand intérêt à en savoir plus long quant aux vrais coûts des opérations forestières dans le Nord en relation avec le soutien gouvernemental. Par exemple, selon nos informations, il y a une soixantaine de zones de tarification au Québec pour les droits de coupe, et ces droits diminuent en allant vers le Nord. Présumément, cette diminution constitue une reconnaissance d'un certain manque d'intérêt purement économique à mesure que la productivité de la forêt diminue.

Notre inquiétude est que cette mesure pourrait faire partie d'un ensemble de mesures visant à permettre la récolte - ou la liquidation - de cette ressource vierge sur une base non durable, c'est-à-dire qui ne serait pas fondée sur une internalisation des coûts et une analyse économique correcte. À la limite, des facteurs autres que la simple rentabilité peuvent être pris en compte, mais la transparence exige qu'ils soient connus.

L'UNITÉ AUTONOME DE SERVICES, UN NOUVEAU PARTENARIAT

OÙ IL N'Y A AUCUNE RAISON DE PENSER TROUVER UNE
PRÉOCCUPATION POUR LES PRINCIPES DE CONSERVATION DE LA
BIODIVERSITÉ OU D'ÉCOLOGIE FORESTIÈRE

UNITÉS OPÉRATIONNELLES

RECHERCHE, INVENTAIRES FORESTIERS, PRODUCTION
DE PLANTS

PRÉVUE POUR LE MOIS D'AVRIL

DIRIGÉE, SELON NOS INFORMATIONS, PAR L'INDUSTRIE ET LE MRN
DANS L'ABSENCE D'UNE AGENCE DE VÉRIFICATION
ET À COTÉ D'UN MINISTÈRE MANQUANT DE RESSOURCES
POUR LE RESTE

RÉSULTAT DE MANQUE DE RESSOURCES?

FINANCEMENT CONNU?

ÉTABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE CONTRAINTE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

(NOTES TIRÉES D'UNE LETTRE DE L'AIFQ AU PREMIER MINISTRE)

PRÉOCCUPATION DE L'INDUSTRIE FACE À L'INTÉGRALITÉ DES CAAF

DEVANT LES PRÉOCCUPATIONS DE CEUX VISANT UNE FORÊT

HABITÉE, LES REVENDICATIONS DES AUTOCHTONES ET NOUS

PARTENARIAT POUR LA GESTION ET L'AMÉLIORATION DES FORÊTS

ENTRE L'INDUSTRIE ET LE GOUVERNEMENT, SEULS

INSTAURATION D'UN MEILLEUR COÛT POUR L'ÉNERGIE VIA LA

DÉRÉGLEMENTATION DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

ÉTABLISSEMENT DE "PONCTIONS" TARIFAIRES EN RELATION AVEC

CELLES DES COMPÉTITEURS, C'EST-À-DIRE À LA BAISSÉ

VISION, ULTIMEMENT, DE PLUS QU'UNE UNITÉ AUTONOME DE SERVICE,

PROBABLEMENT UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

TROISIÈME INQUIÉTUDE: UN ÉCOSYSTÈME MÉCONNU ET PROBABLEMENT
FRAGILE

CONSTAT DES CHERCHEURS PRÉSENTS À L'INSTITUT CANADIEN DES FORÊTS
EN JANVIER: NOUS AVONS MAINTENANT DES CONNAISSANCES DE
LA FORÊT DU SUD....
EN APPUI AUX CONSEILLERS DE L'UQCN

L'histoire forestière du Québec est marquée par la progression de l'exploitation industrielle des forêts vierges. La période actuelle est en tout point similaire. C'est après coupe que nous avons appris l'impact des interventions forestières sur les écosystèmes. Par exemple, les forestiers admettent que les coupes pratiquées dans les forêts d'épinettes, de sapins et de bouleaux blancs, ont généralement favorisé l'envahissement par le sapin, des forêts globalement plus vulnérables à la tordeuse des bourgeons de l'épinette, l'insecte ravageur No 1 du Québec. Ils ne s'y attendaient pas avant.

ACETATE 6

**peuplières noires entre le 50e et 52e parallèles: des forêts
productives ou des écosystèmes fragiles?**

L'EXPLOITATION DE LA FORÊT BORÉALE NORDIQUE,
UNE INTERVENTION DANS LE PRESQUE INCONNU
EXEMPLE: LA RÉGÉNÉRATION SEMBLE DIFFÉRENTE DANS CETTE FORÊT

Nous sommes en train de couper des forêts d'épinettes noires, des écosystèmes que nous connaissons mal. Nous n'avons pas non plus d'idée sur l'impact écologique de nos interventions dans ces écosystèmes. La coupe avec protection de la régénération nous semble beaucoup mieux adaptée aux forêts résineuses contenant du

sapin. La question de la régénération des pessières après coupe semble fondamentale. Certaines pessières poussent sur des sols minces de sommet (cf. les pessières à Cladonie), d'autres sur des sols saturés d'eau et d'autres enfin connaissent la présence d'une broussaille de Kalmia et Thé du Labrador, qui rendent la régénération difficile.

LA PRODUCTIVITÉ DÉJÀ À LA LIMITE DE CE QUI EST CONSIDÉRÉE UNE
FORÊT COMMERCIALE SELON LES NORMES DU MRN: 50M3/HA

KRUGER: 55 M3 APRÈS LA COUPE, LE CAPITAL EN MANGE UNE CLAQUE
DES PERTES ÉCOSYSTÉMIQUES PRESQUES CERTAINES
UN DÉVELOPPEMENT NON DURABLE LORSQU'ON INCLUT DES EXTERNALITÉS
NON CALCULÉES PARCE QUE NON CONNUES

Cette question de la productivité des forêts est fondamentale lorsqu'on travaille entre le 50e et le 52e parallèles. Il y a tout lieu de se demander si la forêt ne prendra pas des siècles à se reconstruire à son état d'origine. Il vaudrait probablement mieux considérer ces forêts comme des territoires industriellement improductifs et les laisser intacts. Les inclure dans les territoires à couper, c'est se contenter de liquider des écosystèmes. On s'éloigne du développement durable.

Par ailleurs, le World Resources Institute cible ces "forêts frontalières" dans une campagne qui vise à mieux reconnaître la vraie valeur de telles forêts en termes d'autres facteurs que la production de matière ligneuse. Le Canada, avec sa forêt boréale nordique, est retenu comme un de quatre pays choisis pour le lancement de la première phase de la campagne. L'UQCN y participera.

Lorsque des peuplements forestiers regroupés en strates de simulation, pour reprendre le jargon forestier des CAAF et du MRN, sont supposés produire 55 m³ par hectare après 120 ans d'attente - le cas du CAAF de Kruger -, nous nous demandons comment fait-on pour y voir une forêt productive! C'est probablement le résultat d'une gestion forestière virtuelle, selon plusieurs forestiers consultés.

En tant qu'écologistes, nous visons le maintien des fonctions des écosystèmes, dont leur productivité primaire; lorsqu'un territoire est improductif en termes économiques, nous n'y voyons pas la pertinence d'un développement pour le liquider ou le dégrader, mais croyons plus approprié une reconnaissance de ses autres fonctions. Par exemple, l'UQCN diffuse actuellement un dépliant pour prévenir la dégradation des milieux humides par le passage des véhicules tout-terrain (VTT). Ces "swamps" en apparence économiquement improductifs peuvent être essentiels au maintien de la qualité de l'environnement.

Nous n'entendons pas non plus parler beaucoup d'une machinerie forestière ou de méthodes de coupe qui seraient adaptées aux pessières nordiques. Les exploitants semblent prendre pour acquis que les équipements et les méthodes de coupe développés au sud fonctionneront bien au nord.

QUATRIÈME INQUIÉTUDE: LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

LE CARIBOU DES BOIS, SYMBOLE DE LA FORÊT BORÉALE?

DISPARU OU PRESQUE DES TERRITOIRES DANS LE SUD

À DISPARAÎTRE DANS LE NORD?

Plusieurs hardes de caribous des bois habitent encore la pessière d'est en ouest du territoire. Les caribous des bois vivent en petits troupeaux, distincts des grands troupeaux qui habitent la toundra. Pour certains scientifiques, le Caribou des bois pourrait bien être la Chouette tachetée de la foresterie québécoise, c'est-à-dire une espèce indicatrice d'un écosystème complexe et menacé. Avant la pénétration de l'activité humaine et de l'industrie forestière, le Caribou des bois étaient par exemple présents dans les forêts qui séparent Québec et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

ACETATE 7

Le Caribou des bois sera-t-il la Chouette tachetée du Québec?

Des hardes de caribous des bois sont signalées actuellement au nord de La Sarre en Abitibi, près du réservoir Pipmuacan au nord-est du Saguenay et près du réservoir de Manic V. Les spécialistes de la faune sont d'avis que l'exploitation forestière risque d'affecter négativement ces hardes en changeant radicalement son habitat, en créant des écosystèmes plus favorables à leurs prédateurs et en y donnant l'accès aux chasseurs.

LA FORÊT BORÉALE NORDIQUE, UN GROUPE D'ÉCOSYSTÈMES

QUELQUES ESPÈCES EMBLÈME

DES POPULATIONS ADAPTÉES ET VULNÉRABLES

DES TERRITOIRES VIERGES ET INTACTS

DES ÉCOSYSTÈMES EN ÉVOLUTION AVEC LES PERTURBATIONS NATURELLES
DES FONCTIONS QUI DÉPASSENT LE THÈME DE LA BIODIVERSITÉ
UNE OCCASION POUR ÉVITER DES IMPACTS

En effet, le caribou n'est qu'un symbole de la biodiversité que recèle la forêt boréale nordique et dont nos connaissances sont peu profondes. Et bien que cette biodiversité soit reconnue comme étant de toute évidence moins grande que celle qui se trouve dans les forêts frontalières des pays tropicaux, le Québec se trouve néanmoins devant une décision importante. Il doit viser la protection de ces réservoirs de biodiversité et le maintien des processus dynamiques auxquels ils sont adaptés.

DES AIRES PROTÉGÉES S'IMPOSENT

AUCUNE PLANIFICATION JUSQU'À L'INTERVENTION DE L'UQCN
10% PRÉVU POUR LA CONSERVATION DANS LE DÉVELOPPEMENT
IMMOBILIER

QUATRE GRANDS PARCS À VISER, À 10 000 KM² CHACUN?
L'ÎLE RENÉ LEVASSEUR, RÉSERVE ÉCOLOGIQUE ENTOURÉE D'UNE ZONE DE
COUPE QUI N'EN TIENT PAS COMPTE

La forêt boréale frontalière est un tout, et il y a lieu d'y penser en termes d'écosystème, symbolisé peut-être par le caribou. À ce propos, l'UQCN souligne le fait que, jusqu'à l'intervention récente du sous-ministre aux Forêts en réponse à l'éditorial de *Franc-Vert*, aucune intention visant la conservation d'aires protégées de la forêt boréale (autre que sur l'île d'Anticosti) dans la zone entre le 50e et le 52e parallèles n'a été signalée. Les quelque 19 zones de réserve de parc dans le nord se trouvent en dehors des zones forestées. Des aires

protégées constituent pourtant un facteur important dans les processus de certification actuellement envisagés ou opérationnels.

L'UQCN croit que l'identification rapide de plusieurs grandes aires caractéristiques de la diversité de ces écosystèmes forestiers est prioritaire et leur protection formelle est essentielle. Dans les régions urbanisées du Québec, le gouvernement exige que les promoteurs immobiliers réservent 10% du terrain qu'ils développent à des fins de conservation. L'UQCN ne voit pas pourquoi ce critère ne s'appliquerait pas pour établir les bases d'une approche de protection dans la forêt boréale nordique.

Sur les quelque 440 000 km², peut-être quatre parcs de conservation de 10 000 km² chacun devraient être identifiés, à court terme.

À LA LIMITE, TOUTE LA ZONE "IMPRODUCTIVE" MIEUX VISÉE POUR UNE PROTECTION INTÉGRALE ET D'AUTRES RÔLES

L'UQCN souligne l'importance à ses yeux de voir la démonstration que l'exploitation actuelle et prévue répond aux critères de développement durable ou de développement tout court, alors qu'elle vise des forêts si peu productives qu'elles frôlent la limite de la définition d'une forêt commerciale utilisée par le MRN et cela pour une forêt près des populations.... Dans l'absence d'un argument valable justifiant leur exploitation, d'autres critères reliés à leur statut de forêts frontalières pourraient justifier leur protection intégrale, comme puits de carbone et tampon contre la fonte du permafrost, par exemple.

CINQUIÈME INQUIÉTUDE: UN MILIEU DE VIE DE BLANCS ET
D'AUTOCHTONES

L'ABITIBI EN "RÉGRESSION" EN TERMES DE L'EXTENSION DES CAAFS
DIMINUTION DE SON POTENTIEL?
PEU DE BÉNÉFICES LAISSÉS EN RÉGION, SEMBLE-T-IL
UNE QUESTION DE RUPTURES DE STOCK À APPRÉHENDER?

L'apparente "régression" forestière de la région de l'Abitibi par rapport aux autres régions nordiques, qui sont en forte progression, souligne un élément important de tout développement, soit la prise en compte des populations affectées ou impliquées. Selon quelques contacts de l'UQCN avec les gens de l'Abitibi, les activités forestières des dernières années dans la région y ont laissé très peu de retombées et les scieries locales sont actuellement alimentées par un approvisionnement de la région du Nord du Québec. L'UQCN a l'intention de mieux cerner cet élément de la problématique du développement durable dans les mois qui viennent.

LES AUTOCHTONES PRINCIPALEMENT EN CAUSE POUR LA FORÊT BORÉALE
NORDIQUE
DES DISCUSSIONS DÉJÀ EN COURS?
UNE PLANIFICATION EXISTE?

Par ailleurs, l'UQCN a l'impression que la progression des coupes ne tient pas compte de l'occupation autochtone des territoires. Cela ne fait pas partie du discours forestier et industriel. Pourtant, plusieurs groupes autochtones sont directement concernés par la foresterie dans les pessières nordiques. En fermant les yeux sur la réalité autochtone des territoires forestiers nordiques, si c'est le cas, l'industrie et le

ministère des Ressources naturelles amorcent ce qui pourrait devenir une véritable bombe à retardement.

Est-ce qu'on veut délibérément provoquer un conflit? La manière actuelle de faire les choses est loin de garantir le maintien des activités autochtones (ou des blancs) sur les territoires.

SIXIÈME INQUIÉTUDE: LE DÉVELOPPEMENT DURABLE FACE AUX PRESSIONS
DES INDUSTRIELS

D'UNE PART, DES RUMEURS ET DES SOUPÇONS, DES INQUIÉTUDES, QUOI

Des rumeurs sont parvenues jusqu'à nous indiquant que les aggrandissements de CAAF vers le nord ne respectent pas toujours une simple logique forestière. Le respect de la possibilité forestière ne peserait peut-être pas lourd devant la pression exercée par l'industrie pour obtenir des volumes de coupe de plus en plus imposants.

Les dernières modifications apportées à la Loi sur les forêts obligent pourtant le MRN à mettre de l'avant le développement durable de la forêt.

Nous avons récemment demandé à consulter la correspondance échangée entre le MRN et la compagnie Kruger concernant l'octroi d'un CAAF sur la Côte-Nord sur un territoire comprenant l'île René-Levasseur (à l'intérieur du réservoir Manicouagan) et touchant le 52e parallèle. Pour l'instant le MRN invoque la confidentialité pour ne pas donner suite à notre requête.

Nous tenterons probablement bientôt une démarche via les procédures de la Commission d'accès à l'information. Cependant, nous croyons essentiel la question de transparence et de participation du public dans les dossiers de gestion de ressources naturelles par un gouvernement en relation étroite avec les exploitants. Je voudrais donc profiter de la présence dans la salle aujourd'hui de représentants de la compagnie Kruger pour leur adresser la même demande, c'est-à-dire qu'elle nous fournisse d'elle-même copie des lettres qu'elle a adressées au

Ministère. Cela serait un beau geste de leur part, et nous faciliterait la tâche.

D'AUTRE PART, UN ÉCART DE 25% (OU EST-CE 33%?) ENTRE CE QUI EST ALLOUÉ ET LA RÉALITÉ DES RÉCOLTES - UNE ABÉRRATION FORMELLE

ACETATE 10

travaux du GROM

L'UQCN a reçu récemment un document d'un collaborateur anonyme. Ce document présente des résultats des travaux du Groupe de travail sur les orientations ministérielles (GROM) du ministère des Ressources naturelles. En gros, il semble qu'il y ait une importante distorsion entre les normes de suivi de la récolte de bois, les données de l'inventaire forestier et celles du mesurage. Les travaux, de ce groupe interne du MRN indiquent un écart de 25% entre le calcul de la possibilité pour les régions nordiques et le volume récolté en réalité. Si je lis bien le document, il faut couper jusqu'à 33% plus de bois que prévu pour arriver à ce que la possibilité indique comme présent et qui justifie l'intervention des compagnies sur une base de rentabilité.

Il s'agit d'une abérration formellement inscrite dans l'encadrement des pratiques forestières. Il soulève de grandes interrogations quant à l'argument du sous-ministre Robitaille à l'effet que l'on respecte le rendement soutenu dans l'exploitation des pessières....

L'ACTION DE L'UQCN

INTERVENIR POUR "SAUVER" LA FORÊT BORÉALE NORDIQUE
UNE DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
UN ENGAGEMENT DES ADMINISTRATEURS

La réflexion de l'UQCN sur le problème forestier a beaucoup progressé depuis les derniers six mois et l'Assemblée générale de l'UQCN de novembre dernier a demandé que l'organisme mène une campagne de sensibilisation de la population sur le sujet.

Nous entreprendrons tout cela très bientôt et, d'ailleurs, nous avons déjà engagé un chercheur, l'ingénieur forestier et journaliste, Pierre Dubois, le même qui fait une présentation ici aujourd'hui mais à titre personnel.

LA POPULATION SERA AVEC NOUS

Il est du devoir d'une organisation environnementale comme la nôtre de regarder le dossier forestier de très près. Nous croyons fermement que la population du Québec a le droit de connaître toute la vérité sur la gestion actuelle des forêts vierges nordiques. Le risque est majeur de voir "liquider" ce patrimoine naturel, culturel, environnemental et économique sans en avoir retiré les bénéfices escomptés et sans en avoir évalué les impacts négatifs.

Pour nous, il y a urgence d'agir. Il y a un risque de voir disparaître rapidement, en quelques décennies, nos grandes forêts vierges d'épinettes noires. Nous savons la population québécoise très sensible au sort réservé à sa forêt et nous entendons maintenir notre effort.